

DEPARTEMENT  
des  
YVELINES  
ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°23/038  
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE  
-----  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
-----

**OBJET :**

**CENTRE AQUATIQUE –  
MODIFICATION DES TARIFS ET DES  
CONDITIONS GENERALES DE VENTE (26)**  
-----

**Date de convocation :**  
6 avril 2023

**NOMBRE DE MEMBRES :**

En exercice : 35

Présents : 33

Représentés : 2

Votants : 35

*Séance du 12 avril 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur MYARD, Maire.

**PRÉSENTS :** Jacques MYARD, Maire (sortie point n°19),

Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER (sortie point n°19), Sandrine COUTARD, Serge GODAERT (sortie point n°19), Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT (sortie point n°19), Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN (sortie point n°10), Franck LELIEVRE (sortie point n°10 et point n°19), Anne VUAILLE, Arthur DEHAENE, Marie-Odile COLATRELLA, Marie-Alice BELS, Charles-Philippe MOURGUES (arrivée 19h40 point n°2), Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD.

Janick GEHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE (sortie point n°19), Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN, Jean-Claude GIROT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Véronique BERTRAN DE BALANDA, Magali NICOLLE.

**DELEGATIONS :**

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Véronique BERTRAN DE BALANDA à Brigitte BOIRON  
Magali NICOLLE à Claude KOPELIANSKIS.

**SECRETAIRE :** Marie-Alice BELS est nommée SECRETAIRE DE LA SEANCE.

Le Conseil municipal,

Sur proposition du Maire et présentation du rapport par Anne BAILLY, Conseillère municipale ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

CONSIDERANT que, comme chaque année, les tarifs du centre aquatique sont réévalués pendant l'été pour la saison suivante ;

CONSIDERANT qu'à cette occasion, la grille tarifaire est une nouvelle fois simplifiée pour mieux répondre aux besoins des usagers et la rendre plus lisible, notamment en uniformisant les coûts des franchises, lorsqu'il est mis fin à un abonnement en raison d'inaptitude et de déménagement ;

CONSIDERANT que, compte tenu des coûts de fonctionnement de l'établissement qui ne font que croître, notamment en raison de l'augmentation du coût des fluides, la dernière augmentation des tarifs a été de l'ordre de 4,5 % ;

CONSIDERANT qu'il est proposé une augmentation de l'ensemble des tarifs de l'ordre de 4 % arrondis pour rester compétitif sur le territoire à l'exception des tarifs suivants :

- entrée unitaire à la piscine ;
- carte de 10 séances d'activités ;
- forfait mensuel du tarif de location de la ligne d'eau aux MNS ;
- frais d'adhésion ;

CONSIDERANT, par ailleurs, qu'il est prévu la possibilité de mettre en œuvre des actions de promotion de l'établissement de manière ponctuelle et qu'à cet effet, les conditions générales de vente de l'établissement doivent être mises à jour ;

VU la Commission Sport, Associations, Culture et Hippisme en date du 7 avril 2023 ;

VU la Commission Finances, Optimisation Financière, Administration Générale, Personnel, Sécurité et Communication en date du 11 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité,

Pour : 26, Jacques MYARD, Brigitte BOIRON, Véronique BERTRAN DE BALANDA (pouvoir), Philippe BOUVIER, Sandrine COUTARD, Serge GODAERT, Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT, Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE, Anne VUAILLE, Arthur DEHAENE, Marie-Odile COLATRELLA, Marie-Alice BELS, Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE (pouvoir), Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD, Jean-Claude GIROT.

Contre : 9, Janick GEHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN.

**1 - D'APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire et **DE L'APPLIQUER** aux prestations effectuées à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## 2 - D'APPROUVER les conditions générales de vente.

<b>Articles Piscine</b>	
Entrée adulte ML	5,80 €
Entrée adulte extérieur	9,20 €
Entrée réduit ML (3 à 17 ans - PMR - demandeur d'emploi - étudiant - famille nombreuse)	4,80 €
Entrée réduit EXT (3 à 17 ans - PMR - demandeur d'emploi - étudiant - famille nombreuse)	7,10 €
Carte de 10 entrées adulte ML	47,50 €
Carte de 10 entrées adulte EXT	71,70 €
Carte de 10 heures ML	29,70 €
Carte de 10 heures EXT	45,10 €
Carte de 10 entrées tarif réduit ML (3 à 17 ans - PMR - demandeur d'emploi - étudiant - famille nombreuse)	37,70 €
Carte de 10 entrées tarif réduit EXT (3 à 17 ans - PMR - demandeur d'emploi - étudiant - famille nombreuse)	60,20 €
Abonnement annuel piscine ML "FORFAIT CLASSIQUE"	237 €
Abonnement annuel piscine EXT "FORFAIT CLASSIQUE"	303 €

<b>Articles Piscine-sauna</b>	
Entrée piscine + sauna hammam ML	10,80 €
Entrée piscine + sauna hammam EXT	14,30 €
Carte de 10 entrées piscine sauna Hammam ML	94,90 €
Carte de 10 entrées piscine sauna Hammam EXT	123,40 €
Abonnement annuel piscine + sauna hammam ML "FORFAIT ESSENTIEL "	356 €
Abonnement annuel piscine + sauna hammam ext "FORFAIT ESSENTIEL"	421 €

<b>Articles d'activité Piscine enfants et adultes</b>	
Séance unitaire éveil aquatique ML	14,60 €
Séance unitaire éveil aquatique EXT	17,40 €
Carte de 10 séances éveil aquatique ML	121,20 €
Carte de 10 séances éveil aquatique EXT	146 €
Jardin aquatique - saison septembre à juin ML	214 €
Jardin aquatique - saison septembre à juin EXT	273 €
Ecole de natation enfants (6-10 ans) saison septembre à juin ML	237 €
Ecole de natation enfants (6-10 ans) septembre à juin EXT	303 €

Stage d'apprentissage vacances- natation - ML	108 €
Stage d'apprentissage vacances - natation - EXT	141 €
Ecole de natation ADO septembre à juin ML	261 €
Ecole de natation ADO septembre à juin EXT	326 €
Ecole de natation loisir Adulte septembre à juin ML	261 €
Ecole de natation loisir Adulte septembre à juin EXT	327 €
Carte 10 séances d'activités adultes ML	149,50 €
Carte 10 séances d'activités adultes EXT	182,90 €
Séance unitaire d'activité adultes ML	15,50 €
Séance unitaire d'activité adultes EXT	18,50 €

<b>Articles Espace forme</b>	
Entrée Piscine + espace cardio + cours fitness ML	15,20 €
Entrée Piscine + espace cardio + cours fitness EXT	19,30 €
Entrée Piscine + espace cardio + cours fitness + sauna hammam ML	17,90 €
Entrée Piscine + espace cardio + cours fitness + sauna hammam EXT	22,70 €
Tout compris 1 mois Piscine + espace cardio + cours fitness ML	48,70 €
Tout compris 1 mois Piscine + espace cardio + cours fitness EXT	57,50 €
Tout compris 1 mois Piscine + espace cardio + cours fitness + sauna hammam ML " FORFAIT LIBERTE"	57,90 €
Tout compris 1 mois Piscine + espace cardio + cours fitness + sauna hammam EXT " FORFAIT LIBERTE"	68,30 €
Abonnement annuel piscine + espace cardio ML	381 €
Abonnement annuel piscine + espace cardio EXT	474 €
Abonnement annuel piscine + espace cardio + sauna hammam ML FORFAIT SERENITE PLUS	474 €
Abonnement annuel piscine + espace cardio + sauna hammam EXT FORFAIT SERENITE PLUS	594 €
Abonnement annuel espace cardio ML	174 €
Abonnement annuel espace cardio EXT	219 €
Abonnement annuel espace cardio + sauna hammam ML " FORFAIT SERENITE"	261 €
Abonnement annuel espace cardio + sauna hammam EXT "FORFAIT SERENITE"	327 €

<b>Locations diverses</b>	
Location ligne d'eau bassin 25 m - 50m - Associations ML par heure	35,70 €
Location aux écoles publiques et privées / location de créneaux/ 25m /50m	154,70 €

Location ligne d'eau bassin 25 m / 50m - CE /entreprises/ Associations EXT par heure	77,20 €
Location ligne d'eau par mois des leçons par les maîtres-nageurs du centre aquatique	56,50 €
Salle de réunion par heure	17,40 €
Mise à disposition d'un maître - nageur pour enseignement	29,30 €
Evènementiel enfant	8,80 €
Evènementiel adulte	11,90 €

<b>Frais de cartes ou d'adhésion</b>	
Achat ou rachat de support magnétique	5,70 €
Frais d'adhésion pour premier abonnement + carte	20,00 €
Franchise remboursement pour cause d'inaptitude selon CGV	50,00 €
Franchise remboursement pour cause de déménagement selon CGV	50,00 €

<b>Public spécifique</b>	
Entrée accueil de loisirs - service jeunesse et institut médico-éducatif	4,10 €

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 12 avril et affichée par extrait à la porte de la mairie le 17 avril 2023.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
078-217803584-20230412-23-038-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2023  
Date de réception préfecture : 17/04/2023